

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 2 Décembre 2008

Présents : Mesdames Isabelle Gauthier, Véronique Colas-Fiorini et Monsieur Pierre Bertrandias représentant la Mairie ; Madame Colette Vernet et Monsieur Jean-Claude Curtenaz représentant l'USI ; Mademoiselle Ericka Mascret de la FMH ; Madame Marcelle Chadeyras de l'ADAPEI ; Monsieur Philippe Laurent de l'Office du Tourisme et Monsieur Pascual Tascone.

Absents excusés : Messieurs Jacques Dworak, René Chautard et Joël Mallet

Absents : Messieurs Jean-Michel Dumas de la FNATH, Monsieur Jean-Luc Barbillat de l'OCI ; Mesdames Isabelle Boudon représentant « Vaincre la mucoviscidose » et Chantal Blanchard de l'AFM.

Madame Véronique Colas-Fiorini fait le point sur les travaux d'accessibilité commencé depuis deux semaines, sur l'**itinéraire « Boulevard Albert Buisson- Boulevard de la Manlière »**.

Une première entreprise procède aux abaissements de trottoirs et aux différents cheminements (rampe d'accès vers l'office du tourisme...) puis les employés de la mairie se chargeront de mettre en place les bandes podotactiles et effectueront les diverses réparations de trottoirs.

Une autre entreprise viendra adapter les feux tricolores d'une sonorisation qui sera déclenchée par un boîtier de détection. Ce boîtier sera mis à disposition sur demande par la ville pour les personnes souffrant d'un handicap visuel.

Il est noté la difficulté à certains endroits des trottoirs (terrasses, étalages de fruits et légumes, supports publicitaires ...) d'avoir une largeur minimale nécessaire pour sécuriser le passage en fauteuil roulant.

Une lettre cosignée par la Mairie et l'Office du commerce sera envoyée à tous les commerçants pour les sensibiliser et pour leur exposer les réglementations à respecter pour l'accessibilité.

Aménagement Mairie

A la même période ont débuté les travaux pour la rénovation de la salle du conseil et en janvier cette salle, ainsi que la salle des mariages seront accessibles par l'ascenseur (déjà existant dans l'autre aile de la Mairie), grâce à l'ouverture d'une porte salle des mariages.

Réunion de travail avec le Conseil Régional concernant l'aménagement du périmètre ferroviaire.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées soumet la Région à de nouvelles obligations en matière d'accessibilité. Il s'agit pour les acteurs concernés (RFF, SNCF, Région) de rendre accessible le TER (Gare et matériel) aux personnes à mobilité réduite d'ici 2015.

Concrètement, les aménagements concernent le bâtiment voyageurs (guichets adaptés, porte d'entrée, etc....), les quais. Ces aménagements s'appliquent également aux abords de la gare (places de stationnement, cheminements, installation de rampe d'accès, etc....).

La Région souhaite associer la commune d'Issoire dans la démarche d'accessibilité. Les abords de la gare appartiennent au domaine communal. La Région peut apporter une aide financière à la commune.

Le rendez-vous est pris pour le lundi 15 décembre.

Monsieur Pierre Bertrandias évoque les difficultés rencontrés pour prendre le train (quais inadaptés, parfois absence d'aide de la part du personnel de la SNCF)

Mademoiselle Ericka Mascret indique qu'à Issoire il existe du matériel (rampes mobiles) qui permet un acheminement plus facile mais il faut prévenir à l'avance.

Création de groupes de travail

La seconde partie de la réunion est consacrée à la mise en place de groupes de travail.

Pour avancer plus rapidement dans la mise en œuvre de travaux d'accessibilité mais aussi dans l'amélioration du quotidien de personnes souffrant d'un handicap, il nous a paru opportun de créer 3 groupes de travail distincts. Ces 3 groupes vont travailler pendant quelques mois séparés et présenteront leur rapport en Mars 2009 lors de la prochaine commission.

Groupe 1 : Activités physiques et sportives présidé par Pierre Bertrandias

- Lister les lieux sportifs pour de futurs aménagements et suivi des travaux
- Favoriser la création de sections handisport
- Création de manifestations sportives handisport
- Organisation d'une journée autour du handicap....

Madame Colette Vernet et Monsieur Jean-Claude Curtenaz ont déjà listé les problèmes rencontrés dans les différents gymnases.

Groupe 2 : Culture, Tourisme, Habitat présidée par Véronique Colas-Fiorini

- Favoriser l'accès à la culture (portage de livres, CD, DVD) à domicile
- Organisation de sorties culturelles accompagnées
- Revoir le site internet (créations de rubriques)
- Parvenir au label Tourisme et Handicap
- Réfléchir sur une aide (Convention Mairie/OCI) pour mise en accessibilité de certains commerces

Monsieur Philippe Laurent spécifie que la tour de l'Horloge est adaptée à deux handicaps mais que l'abbatiale, très visitée, n'est pas vraiment accessible.

Groupe 3 : Education, Vie quotidienne, Emploi présidée par Isabelle Gauthier

- Lister les édifices publics non accessibles
- Réfléchir sur la continuité du Boulevard circulaire pour l'accessibilité
- Mise en accessibilité des écoles primaires

Madame Isabelle Gauthier propose qu'un groupe scolaire soit accessible le plus rapidement possible et devienne prioritaire pour accueillir les enfants handicapés.

- Faire le point sur l'accueil des enfants handicapés dans les structures « petite enfance »
- Faire le point sur les différentes aides proposées
- Améliorer l'accès à l'emploi

Madame Chadeyras a commencé à répertorier les points à revoir en ville pour améliorer la vie quotidienne de tous.

Monsieur Pascual Tascone , par son travail, possède toutes les réglementations en vigueur pour rendre accessible les édifices publics.

Des dates de réunions de groupes sont déjà fixées :

Groupe1 : le Lundi 19 janvier à 18 H à la Maison des Associations

Groupe 2 : Le Mercredi 14 janvier à 17 H30 au local de la FMH

Groupe 3 : Le Mardi 13 janvier à 18 H au local de la FMH

Les personnes absentes à cette réunion pourront se joindre aux groupes de travail.

Merci à tous pour votre présence et votre participation à cette réunion et bonnes fêtes de fin d'année.

Véronique Colas-Fiorini